

Plainte contre le curé néerlandais qui a refusé la communion à des militants homosexuels

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 23 février 2010

Un homosexuel néerlandais, Robert Cooijmans, catholique pratiquant de la paroisse de Cuijk dans le Brabant, a porté plainte cet après-midi contre le curé de la paroisse de Reusel qui avait refusé de distribuer la communion, dimanche dernier, en raison de la [présence](#) à sa messe d'un groupe de militants gays. Le jeune homme accuse le P. Luc Buyens de « discrimination », affirmant que son propre curé ne lui a jamais refusé la sainte Hostie.

Cette affaire avait été déclenchée par l'annonce faite discrètement par le curé de Reusel au « Prince Carnaval » de sa ville qu'il ne lui donnerait pas la communion lors de la messe des participants à la fête en raison de son style de vie homosexuel revendiqué. La mobilisation des homosexuels hommes et femmes avait conduit le curé à consulter avec son évêque, Mgr Hurkmans de 's Hertogenbosch (Bois-le-Duc), et à décider ne pas distribuer la communion pour éviter péchés et sacrilèges.

La police de Cuijk a confirmé le dépôt de plainte. Une autre action en justice est [attendue](#) de la part d'un deuxième activiste gay qui avait fait le voyage de Reusel et qui avait été expulsé de l'église paroissiale après avoir tenté de s'emparer du micro : Christian Ouwens, 31 ans, est catholique et étudiant en théologie. Il soutient que le refus de la communion dans son cas ne repose sur aucune loi de l'Eglise, surtout pas le canon 915 qui prévoit celui-ci pour ceux qui s'obstinent dans un grave péché public. Dans le doute, affirme-t-il, la communion doit être donnée, le « salut de l'âme de la personne constituant la plus haute loi de l'Eglise ».

En attendant les militants gays et lesbiennes ont prévu une autre action : l'assistance massive à l'une des messes qui seront célébrées dimanche en la cathédrale Saint-Jean de Den Bosch afin de « tester » l'évêque, leur but affirmé étant d'obtenir gain de cause en « les plaçant dans la plus grande confusion possible ». Plusieurs organisations homosexuelles participent à la campagne pour contrer une attitude qu'ils jugent « digne de l'an zéro » (*sic*).

La presse néerlandaise signale, comme si c'était une façon de désavouer le P. Buyens, que le site de l'évêché rappelle que l'Eglise ne refuse pas systématiquement la communion aux homosexuels, alors que c'est l'évidence. Voici le [communiqué](#) publié sur le site de l'évêché :

« L'évêché de 's Hertogenbosch a conseillé au P. Buyens, curé de Reusel, de ne pas distribuer la sainte communion lors de la messe de dimanche dernier, parce que la célébration de l'Eucharistie n'est pas le lieu adéquat pour une action de protestation. Les évêques des Pays-Bas ont demandé de manière répétée aux

prêtres d'entourer le sacrement de l'Eucharistie du plus grand respect.

L'évêché signale que les personnes ayant des tendances homosexuelles ne sont pas exclus par définition de la réception de la sainte communion. L'évêché sollicite le respect des convictions de l'Eglise catholique romaine selon lesquelles les personnes qui pratiquent l'homosexualité s'abstiennent de recevoir la sainte communion.

Le P. Buyens a eu par deux fois une conversation pastorale, pendant la période du carnaval, avec le Prince Carnaval de Reusel, et lui a demandé de s'abstenir de s'approcher de la communion. Pendant la messe, le prince est resté assis à sa place.

L'évêché est prêt à répondre à la demande d'entretien formulée par le journaliste du *GayKrant* Henk Krol lors duquel celui-ci souhaite créer une forme de compréhension mutuelle. Dimanche dernier, plusieurs hommes et femmes homosexuels, parmi lesquels Krol, étaient présents à Reusel. »

Cette affaire ne fait décidément que commencer. Elle marche à l'agitation et à ce titre, risque d'être menée bien loin, dans le but de disqualifier l'enseignement de l'Eglise à la fois sur le Corps du Christ et sur ses exigences morales.

© leblogdejeannesmits.